

EN BREF



PO

Nantes : interpellés près de la prison pour un parloir illégal

Dimanche, vers 18 h 35, trois hommes de 16, 20, et 21 ans ont été interpellés par la police sur le parking de la maison d'arrêt de Nantes. Ils se trouvaient à bord d'une voiture et sont soupçonnés d'avoir communiqué de l'extérieur de la prison et pendant plusieurs minutes avec un détenu qui se trouvait à la fenêtre de sa cellule. Ces faits sont considérés comme un parloir illégal. Les suspects, eux, ont nié les faits. Ils assurent avoir fumé dehors, sans parler aux détenus et que ce sont les détenus qui parlaient entre eux. Ils ont été remis en liberté. L'enquête, elle, se poursuit en préliminaire.

Nantes : le colis suspect à l'école était un cartable vide

La police a été appelée hier matin vers 9 h 45 par la directrice d'une école élémentaire dans le quartier du Champ-de-Mars, à Nantes, pour un colis suspect sur le toit du préau. L'école a été partiellement évacuée. Les démineurs, déjà engagés à Rezé, ont été mis en alerte. Mais, avant leur arrivée, les policiers constataient que le colis suspect était en réalité un vieux sac d'écolier, vide ! Plus de peur que de mal, donc. Les élèves ont rapidement pu regagner leurs salles de classe. À Rezé, une heure plus tôt, les démineurs étaient intervenus à l'arrêt Espace-Diderot pour un sac en toile abandonné sur le siège d'un tramway. La rame a été évacuée et un périmètre de sécurité mis en place. Il ne s'agissait finalement que d'un sac contenant les éléments d'un panier-repas. Le trafic a été interrompu un peu plus d'une heure.

RELIGION. Une jeune femme refuse de se découvrir la tête

Rififi autour d'un voile



L'incident s'est produit hier matin dans les locaux de la caserne Richemont, à l'est de Nantes. Archives PO

L'incident s'est produit hier matin dans l'enceinte militaire du Centre du service national, à Nantes.

Une Nantaise de 19 ans s'est présentée hier vers 9 h 30 au Centre du service national de Nantes, à la caserne Richemont, pour participer à la Journée défense et citoyenneté. Elle portait un voile sur les cheveux et les épaules. Les militaires lui ont demandé de le retirer conformément au règlement qui prévoit que la tête doit être nue et sans signe de religion. « Ces directives sont précisées au dos de la convocation », précise une source policière.

Mais la jeune femme a refusé. Le personnel du Centre du service national a parlé, lui a présenté le règlement. Inconnue de la Justice, la jeune femme a indiqué qu'elle souhaitait suivre la session et a manifesté son intention de retirer son voile.

Tentative de morsure

Elle est donc allée s'asseoir dans la salle du Centre du service national. Mais n'a toujours pas enlevé le tissu recouvrant sa tête. Les militaires lui ont proposé de quitter les lieux en échange d'une mention de refus de participer à la Journée défense et citoyenneté.

Elle s'est alors emportée. A jeté une bouteille et renversé des boissons qui se trouvaient sur une table. Elle a ensuite tenté de mordre un militaire qui la pressait de sortir, puis a proféré de nombreuses insultes et tenté de gifler un policier qui intervenait sur les lieux.

La jeune femme a finalement été interpellée pour outrage, rébellion et violences et conduite au commissariat de Nantes pour y être placée en garde à vue. Dans le véhicule, elle a indiqué aux fonctionnaires qu'elle souhaitait « qu'une bombe explose à Nantes ».

JJ

ÉCONOMIE. Gros déficit au Tarbes Pyrénées Rugby (TPR)

Un patron nantais dans le collimateur

Le Tarbes Pyrénées Rugby traverse une très mauvaise passe. Le club de Pro D2 accuse un déficit d'un million d'euros. Ses dirigeants ont été auditionnés à leur demande jeudi devant la Direction nationale, d'aide et de contrôle de gestion (Dncag), qui a mis sa décision en délibéré. D'après le site Tarbes-Infos.com, les deux coprésidents du club se sont exprimés lors d'une assemblée générale extraor-

dinaire samedi. Ils ont expliqué avoir été abusés par un chef d'entreprise nantais, qu'ils ont décrit comme « mégalomane » et « mythomane ». Ils l'accusent d'avoir mis sur pied un système de tromperie à base de faux documents pour faire croire qu'il avait trouvé des investisseurs pour le club. Le procureur de la République de Tarbes a confirmé qu'une plainte avait été déposée en octobre par les représentants

du club. « J'ai ordonné une enquête, qui a été confiée aux services de la police judiciaire et qui est en cours », a-t-il ajouté hier. Le patron de la région nantaise, lui, a refusé de s'exprimer. Joint hier, il a seulement expliqué qu'il était dans cette affaire « un bouc-émissaire », mais qu'il allait laver son nom et dénoncer dans les jours à venir des comportements des dirigeants du TPR.

JJ

EN BREF

La Baule : deux gardes à vue après les coups de feu au « Théâtre »

Deux Nazairiens de 25 et 22 ans étaient hier en garde à vue au commissariat après les trois coups de feu tirés dans la porte de la discothèque « Le Théâtre » à La Baule. Les faits s'étaient déroulés dans la nuit de samedi à dimanche, vers 5 h 30 du matin, sans faire de blessé. L'un des deux s'est présenté aux policiers, le second a été interpellé hier à Saint-Nazaire. Tous deux sont déjà connus de la justice.

Saint-Nazaire : prolongation de garde à vue et expertise psy

L'homme de 19 ans poursuivi pour avoir tenté de poignarder sa mère dimanche en milieu de journée était hier toujours en garde à vue. Elle a été prolongée pour réaliser une expertise psychiatrique à la demande du parquet de Saint-Nazaire. Dimanche vers 13 h 30, cette femme de 54 ans était allée se réfugier chez ses voisins expliquant que son fils avait « voulu l'égorger ». Elle a été blessée aux mains après s'être protégée du couteau de cuisine tenu par son fils.

Nantes : un portable et du cannabis à son fils détenu

Dimanche en fin de matinée, vers 10 h 50, un homme de 49 ans a été interpellé à la maison d'arrêt de Nantes. Il avait tenté d'introduire lors d'un parloir un morceau de résine de cannabis et un mini-téléphone portable pour son fils détenu. Le matériel a été retrouvé après le parloir scotché sous son pantalon. Le père, placé en garde à vue, a reconnu les faits. L'enquête se poursuit.

Vol de carburant : trois suspects interpellés

Trois hommes de 24, 27 et 34 ans, ont été interpellés dans la nuit de dimanche à lundi en pleine tentative de vol de carburant sur des camions dans une zone d'activités de Saint-Herblain.